



Dossier de presse

Deuxième édition de l'Observatoire de l'emploi éolien

18 novembre 2015

Contacts presse :

Agence Confluence :

- Tiffany Allenet
01 40 07 34 25
tiffany.allenet@comfluence.fr
- Vincent Prevost
01 40 07 98 25
vincent.prevost@comfluence.fr

France Energie Eolienne :

- Cynthia Kari
01 42 60 07 41
cynthia.kari@fee.asso.fr

Sommaire

France Energie Eolienne solidaire et mobilisée	3
Communiqué de presse : France Energie Eolienne dévoile les résultats de la seconde édition de son Observatoire de l'emploi éolien	4
L'emploi éolien sur les territoires	6
Le marché français de l'éolien	7
L'éolien et la transition énergétique	8
La programmation pluriannuelle de l'énergie	10
À propos de... France Énergie Éolienne	11

France Energie Eolienne solidaire et mobilisée

Face aux actes de barbarie qui ont touché Paris vendredi soir dernier, la France est endeuillée et certains d'entre nous le sont à titre personnel.

La décision initiale de tenir le salon EWEA 2015 à 15 jours de la COP 21 à Paris, était une décision d'engagement, d'engagement pour le climat, d'engagement pour l'environnement. En tant que professionnels nous voulions peser sur les négociations climatiques, montrer qu'il existe des solutions économiques au réchauffement climatique qui menace l'humanité.

Fidèles à notre engagement, dans un esprit de résistance, nous sommes mobilisés aux côtés de nos partenaires pour l'EWEA 2015, à 15 jours de la COP 21.



BearingPoint®

Communiqué de presse
18 novembre 2015 – Paris

France Energie Eolienne dévoile les résultats de la seconde édition de l'Observatoire de l'éolien : +15% d'emplois éoliens sur le territoire français en 2014.

France Energie Eolienne (FEE), en partenariat avec le cabinet BearingPoint, a dévoilé les résultats de la seconde édition de l'Observatoire de l'emploi éolien, à l'occasion du Salon européen de l'énergie éolienne – EWEA – qui réunit 9 000 professionnels de l'industrie éolienne, à Paris (Parc des expositions de la Porte de Versailles), du 17 au 20 novembre, à quelques jours de la COP21.

Une filière en croissance qui se structure

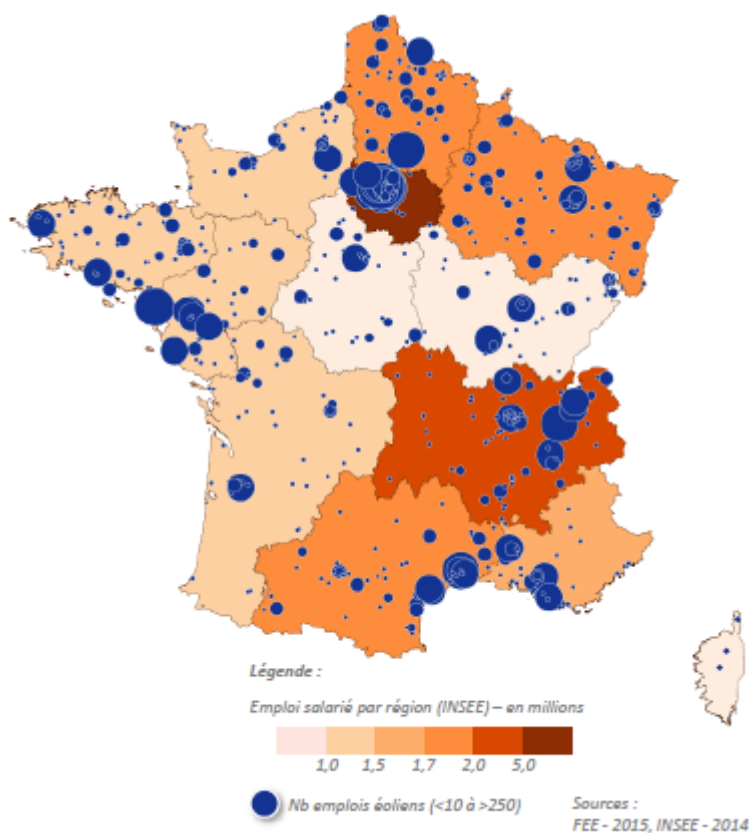
Cette étude, basée sur un recensement sur le terrain de toutes les sociétés actives dans le secteur éolien en France vient confirmer une reprise importante des activités. Après un ralentissement constaté en 2010 et une stabilisation des effectifs en 2013, la filière éolienne affiche en effet une nette croissance en 2014 avec 12 520 emplois éoliens recensés au total, soit une augmentation de plus de 15% par rapport à l'année précédente.

Une croissance riche en emplois qui s'explique notamment par un développement significatif des activités des acteurs de l'éolien sur 2014, avec 1 042 MW raccordés, hissant la France au rang de quatrième pays européen en termes d'installations de parcs éoliens. Une dynamique qui se poursuit d'ailleurs en 2015 grâce à l'engagement des professionnels et la confiance des élus locaux et des citoyens.

« Avec cette étude, nous souhaitons montrer en quoi l'éolien est un véritable vivier d'emplois pour la France, avec des données chiffrées et des exemples bien concrets. À quelques jours de la COP21, cela permet de rappeler une nouvelle fois au grand public mais aussi aux dirigeants du monde entier que la lutte contre le changement climatique est une aussi une opportunité économique », a déclaré Frédéric Lanoë, Président de France Energie Eolienne.

L'Observatoire de l'emploi éolien vient s'inscrire dans cette démarche, démontrant ainsi les contributions conséquentes de la filière à la création d'emplois et au développement industriel en France. *« L'étude 2015 et la démarche mise en œuvre ont permis de produire*

des résultats très représentatifs de la dynamique d'une filière en plein développement », souligne Emmanuel Autier, Associé BearingPoint en charge des Utilities.



Contribution de la filière éolienne à l'emploi en région

L'éolien, un levier de développement

Levier de développement et de redynamisation pour les régions, ce vivier d'emplois s'appuie sur un tissu industriel de 750 sociétés actives, réparties en 1 700 établissements fortement ancrés au sein des territoires. Entreprises créées lors de l'émergence du secteur éolien, industriels historiques, entreprises ayant saisi des opportunités de diversification,... autant d'acteurs diversifiés qui assurent le dynamisme du secteur.

Un tissu industriel qui constitue par ailleurs un terreau fertile pour l'émergence d'une filière offshore, assurant la réalisation future des objectifs nationaux pour l'éolien en mer et au sein de laquelle se positionnent déjà plusieurs acteurs. L'industrie éolienne est fortement ancrée dans les territoires comme le montrent les cartes d'identité régionale figurant à la fin de l'Observatoire. Dans certaines régions avec de plus faibles bassins d'emploi, le secteur éolien permet de redynamiser le tissu industriel.

Retrouvez le rapport complet de l'Observatoire de l'éolien 2015 en cliquant ici : (lien)

L'emploi éolien sur les territoires

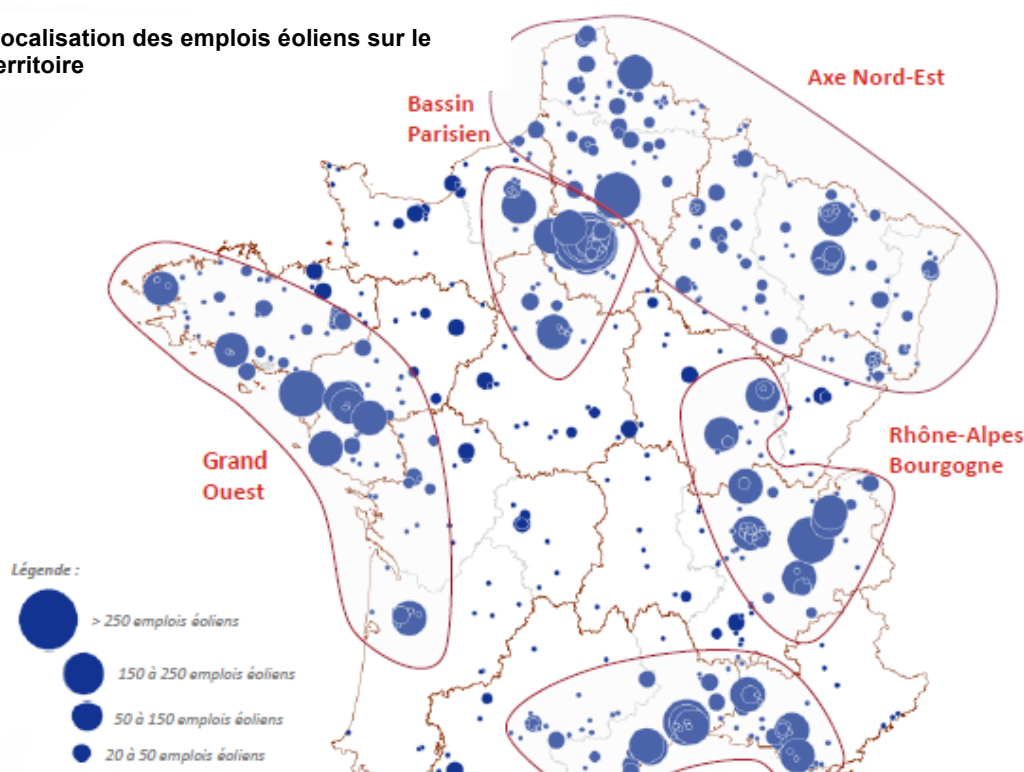
Avec une augmentation de 15% d'emplois éoliens sur le territoire français en 2014, le développement de la filière éolienne représente un véritable levier de création d'emplois pour l'ensemble des régions.

Les régions des grands bassins d'emplois éoliens (Ile-de-France, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées, Auvergne et Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Picardie) **regroupent à elles seules plus de 2/3 des emplois éoliens.**

La répartition géographique des emplois dessine un maillage fin du territoire et faire ressortir 5 principaux bassins d'emplois éoliens :

- **L'axe Nord-Est** sur lequel la filière éolienne connaît un très fort développement en termes de parcs, contribuant ainsi à sa dynamisation économique.
- **Le Bassin Parisien** qui regroupe traditionnellement une part importante des sièges sociaux d'entreprises intervenant sur la chaîne de valeur.
- **Le Grand Ouest**, importante aire d'implantation de l'éolien dont la façade maritime va bénéficier de la croissance de l'offshore. La région Pays de la Loire comporte le ratio emplois éoliens sur emplois totaux le plus élevé.
- **La nouvelle région Rhône-Alpes Bourgogne** qui bénéficie de la diversification d'activités industrielles dans la fabrication de composants pour l'activité éolienne.
- **La zone Méditerranée**, cœur historique de l'industrie éolienne et lieu d'établissement de plusieurs acteurs historiques créés avec l'émergence du secteur.

Localisation des emplois éoliens sur le territoire



Emplois éoliens par région

Rang	Région	Nombre d'emplois éoliens
1	Île-de-France	3 550
2	Nord-Pas-de-Calais et Picardie	1 300
3	Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées	1 200
4	Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine	1 130
5	Pays de la Loire	1 130
6	Auvergne et Rhône-Alpes	1 000
7	Bourgogne et Franche-Comté	720
8	Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes	600
9	Provence-Alpes-Côte d'Azur	550
10	Bretagne	520
11	Normandie	420
12	Centre-Val de Loire	400

Le marché français de l'éolien

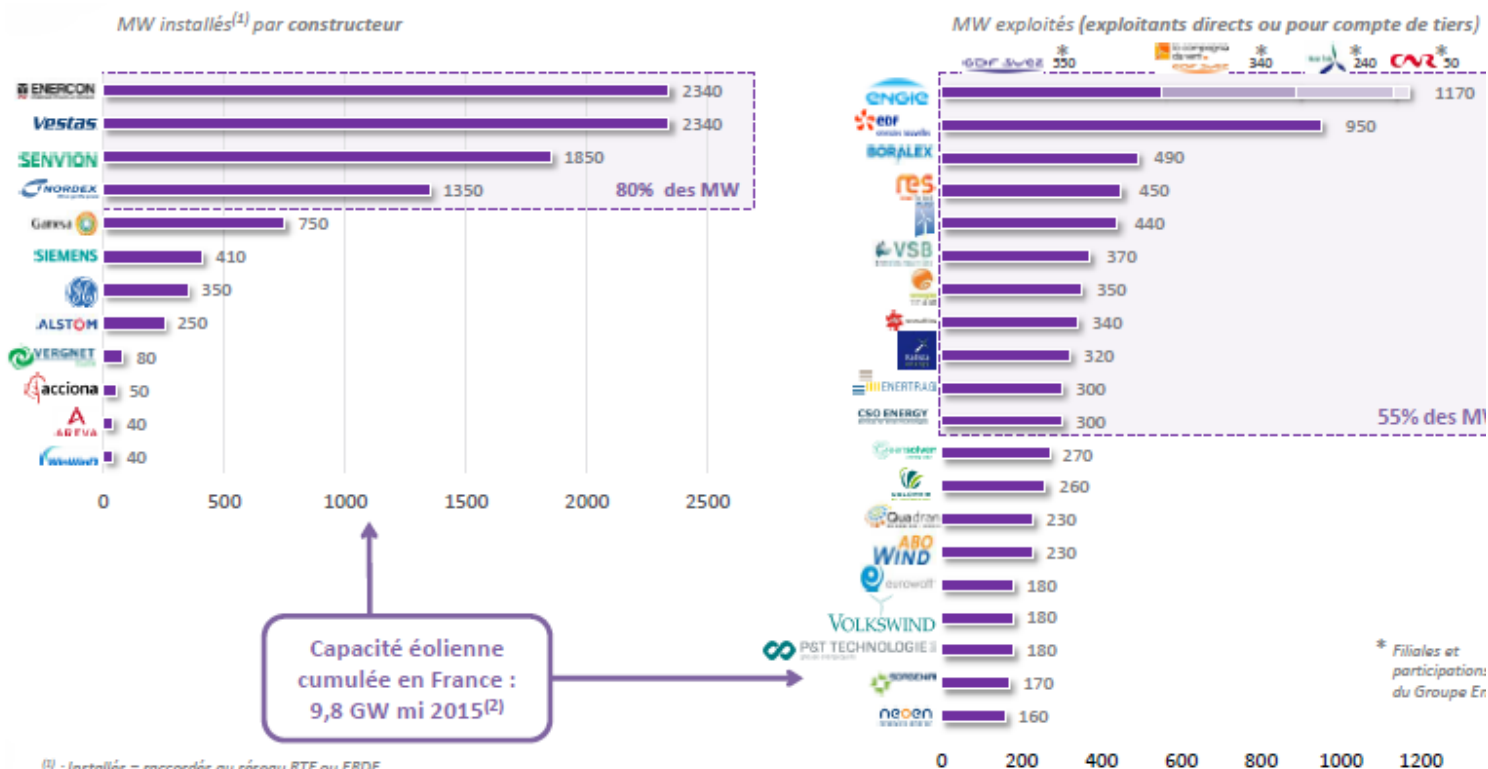
Un marché en cours de consolidation

Une dizaine de constructeurs de turbines éoliennes sont présents sur le marché français. Parmi eux, quatre acteurs principaux représentent environ 80% des puissances installées en France.

L'exploitation des parcs éoliens est, quant à elle, plus éclatée et compte une centaine d'exploitants actifs en France, qui peuvent opérer leurs parcs en propre ou pour le compte de tiers via un contrat d'exploitation. Parmi eux, 11 acteurs exploitent plus de 300 MW de puissance, et représentent 55% des puissances installées.

Le groupe Engie est le premier exploitant éolien de France, avec près de 1 200 MW gérés par ses filiales et participations (GDF Suez Futures Energies, La Compagnie du Vent, Maïa Eolis et la Compagnie Nationale du Rhône). EDF Energies Nouvelles se classe deuxième avec 950 MW en France, suivi par Boralex avec 490 MW, après son acquisition d'Enel Green Power France en décembre 2014.

Parcs installés cumulés : constructeurs éoliens et exploitants de parcs



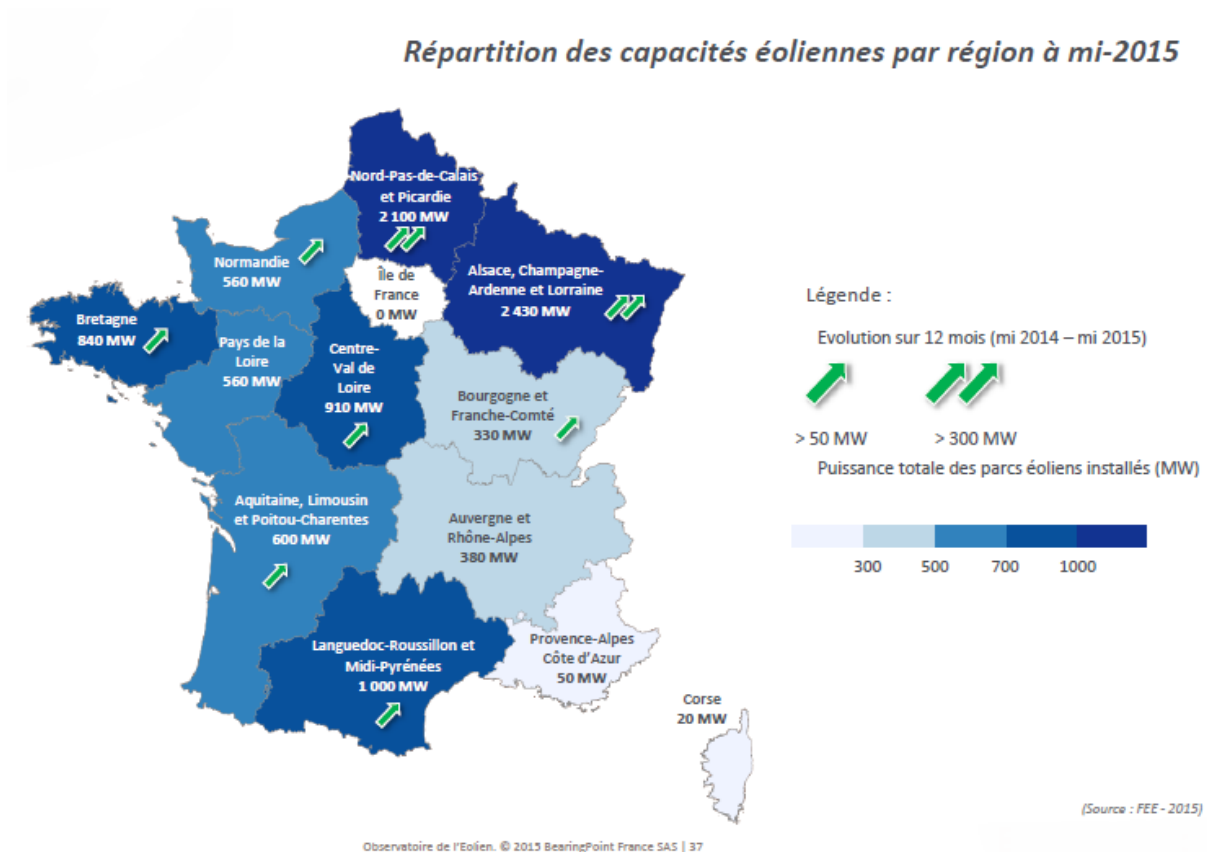
⁽¹⁾ : Installés = raccordés au réseau RTE ou ERDF

⁽²⁾ : Données issues de la base de données FEE au 01/07/2015

Les données du dernier semestre sont consolidées sur le semestre suivant

(Source : FEE - 2015)

Plus de 4 900 éoliennes sont installées en France, réparties sur l'ensemble du territoire français dans les **850 parcs existants**. Les deux nouvelles régions possédant le plus de puissance installée sont les régions « Nord-Pas-de-Calais et Picardie » et la région « Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine » avec plus de 2 000 MW installés. Ces deux régions sont aussi les plus dynamiques, avec plus de 300 MW installés au cours de l'année dernière.



Sur l'année 2014, la France est le **quatrième pays européen** en termes d'installations de parcs éoliens avec 1 042 MW installés. Un dynamisme français qui vient s'inscrire dans une tendance européenne, où les leaders en termes de parcs installés et de puissance raccordée sur l'année 2014 sont l'Allemagne et le Royaume-Uni.

L'éolien et la transition énergétique

L'éolien est un outil clé de la transition énergétique dont les avantages sont considérables. Propre, évolutive et durable, l'énergie éolienne participe au processus de diversification de nos énergies et à la lutte contre le réchauffement climatique. Énergie de proximité, elle met en avant les territoires dans la mise en œuvre de la transition énergétique.

L'éolien est donc l'un des moteurs de la transition énergétique et cette évolution s'inscrit pleinement dans les objectifs environnementaux du gouvernement pour 2030. La loi sur la transition énergétique fixe en effet un objectif précis : porter la part des énergies renouvelables à 40 % de la production d'électricité contre seulement 19,5 % aujourd'hui (selon le dernier panorama de l'électricité renouvelable).

Or, la transition énergétique n'est pas une option mais bien une nécessité vitale pour la planète et une opportunité pour notre économie. La France ne peut pas être à l'écart de ce mouvement. Elle a d'ailleurs pris des engagements européens visant à réduire de 40% ses émissions de CO2 et à porter à 27% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030, ce qui fait des éoliennes un dispositif d'intérêt général.

De plus, le récent rapport de l'ADEME a montré que les scénarios de production électrique 100 % renouvelable ne sont plus une utopie. D'ailleurs, le scénario du rapport de l'ADEME assoit son scénario sur l'éolien qui doit fournir à lui seul 63 % de production énergétique.

Ainsi, l'exemple du Danemark (pays leader de l'éolien dans le monde) compte couvrir 50 % de sa demande électrique grâce à l'éolien en 2020. Pourquoi pas la France ? C'est pourquoi le cadre législatif français relatif à l'éolien a évolué afin de mieux préparer les évolutions des années à venir.

« Dans le monde et en France, la transition énergétique est devenue une réalité et fait partie de la troisième révolution industrielle. Dans ce cadre, l'éolien en est un pilier et les atouts que la transition énergétique porte en germe sont déjà visibles. Mais la transition énergétique, c'est aussi et encore un défi. Si elle est en marche, son développement doit être soutenu. », a rappelé Frédéric Lanoë, Président de France Energie Eolienne.

Programmation pluriannuelle de l'Énergie 2016 - 2023

A quelques semaines de la COP21, France Énergie Éolienne rappelle que l'éolien est une clef stratégique et un élément structurant du mix électrique et énergétique pour atteindre l'objectif de 40% d'EnR à horizon 2030, fixé par la future loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Celle-ci prévoit la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) dont l'objectif est de décliner de façon opérationnelle les orientations de la politique énergétique et en faciliter la mise en œuvre.

Dans ce cadre, la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Madame Ségolène Royal, a dévoilé le 13 novembre dernier, les deux scénarii de développement de l'éolien envisagé pour la France à horizon 2023.

FEE réitère son plaidoyer en faveur d'une politique forte pour le développement des énergies renouvelables, permettant à notre pays d'atteindre 27 GW d'éolien terrestre. Seul le scénario 2 présenté au travers des annonces ministérielles permettrait de répondre à cette stratégie ambitieuse et de développer ainsi une filière industrielle nationale de l'éolien. Les annonces ministérielles ont cependant semé le doute car l'éolien en mer, filière d'avenir n'est que faiblement pris en compte dans la stratégie de développement présentée. La France dispose pourtant du potentiel littoral lui permettant largement d'atteindre 16 GW d'éolien en mer [attribués] (posé + flottant) à l'horizon 2023. C'est également le secteur où notre pays a la possibilité de créer des leaders mondiaux

FEE en appelle donc à des objectifs plus ambitieux pour la Programmation Pluriannuelle Énergie, afin de répondre aux ambitions de la loi de transition énergétique.

Néanmoins, cette trajectoire implique la nécessaire simplification et stabilisation du cadre réglementaire de l'éolien, l'accélération du traitement des recours contre les projets, la réduction des délais de raccordement et l'assouplissement de certaines contraintes spatiales.

Il faut rappeler que la France dispose d'un gisement éolien terrestre important ainsi que de la deuxième façade maritime d'Europe. Cette richesse est sous-exploitée et ne permet pas de concrétiser le potentiel industriel et les emplois qui en découlent.

« La PPE se doit d'être ambitieuse afin d'accélérer la transition énergétique. FEE est très impliquée dans son élaboration et œuvre à lever les multiples barrières auxquelles fait face le développement de l'éolien » explique Frédéric Lanoë, Président de FEE.

À propos de France Énergie Éolienne

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les membres de FEE (près de 240 à ce jour) ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

- Agence Confluence :
- Tiffany Allenet
01 40 07 34 25
tiffany.allenet@comfluence.fr
 - Vincent Prevost
01 40 07 98 25
vincent.prevost@comfluence.fr

- France Energie Eolienne :
- Cynthia Kari
01 42 60 07 41
cynthia.kari@fee.asso.fr